

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Opérateur en désamiantage

Numéro du CQP	096 2015 12 16		
Date d'échéance	Décembre 2020		
Créé par les CPNE du	16 décembre 2015		
Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex		
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 53 41 CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr		
Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment		
Responsable :	<table border="1" style="width:100%"> <tr> <td align="center">Syndicat des entreprises de déconstruction, de dépollution et de recyclage (SEDDRe) 9 rue La Pérouse 75116 Paris</td> <td align="center">Sébastien Sureau 01 40 69 56 26</td> </tr> </table>	Syndicat des entreprises de déconstruction, de dépollution et de recyclage (SEDDRe) 9 rue La Pérouse 75116 Paris	Sébastien Sureau 01 40 69 56 26
Syndicat des entreprises de déconstruction, de dépollution et de recyclage (SEDDRe) 9 rue La Pérouse 75116 Paris	Sébastien Sureau 01 40 69 56 26		
Secteur d'activité	Bâtiment		
Description de l'emploi :	<p>L'opérateur en désamiantage réalise au sein d'un équipe (au minimum 3 personnes dont un encadrant de chantier), à partir des consignes transmises par sa hiérarchie, l'intégralité des travaux de retrait d'amiante selon les processus définis par l'entreprise dans le respect stricte de la sécurité en vigueur.</p> <p>Dans ce cadre, il effectue les principales activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Protection des surfaces et confinement de la zone amiante</li> <li>-Retrait des matériaux contenant de l'amiante dans le respect du plan de retrait établi par l'entreprise</li> <li>-Déconfinement</li> <li>-Evacuation des déchets</li> </ul> <p>La bonne exécution des travaux implique de savoir travailler en équipe avec rigueur et soin.</p> <p>L'opérateur est amené à travailler en déconstruction ou réhabilitation (libre ou occupé), en milieu extérieur ou intérieur.</p>		
Dénomination de la Qualification	Ouvrier Professionnel		
Classement	Niveau II coefficient 185 CCN ouvrier du bâtiment		

**CQP n° 096 2015 12 16 – Opérateur en désamiantage  
Référentiel d'activités**

ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION	
<b>1. Participer à l'installation et à la préparation du chantier</b>	C1	Mettre les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés au chantier à réaliser
	C2	Signaler et mettre en sécurité la zone de travail à l'aide des Moyens de Protection Collective (MPC) conformément aux consignes du chef de chantier lors de la présentation du Plan de Démolition de Retrait et d'Encapsulage (PDRE)
	C3	Installer un sas de décontamination, un sas matériel et une base vie de zone
	C4	Installer un parc à déchets dans un local (ou aire de stockage extérieure en cas d'impossibilité), isolé et fermé à clef
	C5	Participer avec sa hiérarchie à la délimitation des matériaux amiantés et les identifier avant de procéder au curage des autres matériaux (curage rouge ou curage vert)
	C6	Effectuer le curage des matériaux ne contenant pas d'amiante puis trier, coltiner et évacuer les déchets
<b>2. Protéger les surfaces et réaliser le confinement de la zone amiante</b>	C7	Calfeutrer la zone amiante
	C8	Mettre en place un confinement statique et le raccorder au sas
	C9	Positionner des fenêtres de communication avec l'extérieur et une issue de secours conformément aux consignes du chef de chantier lors de la présentation du PDRE
	C10	Mettre en place un confinement dynamique en respectant les consignes du chef de chantier et l'aider à la réalisation du test de fumée
<b>3. Assurer le lien entre l'extérieur et la zone de retrait</b>	C11	Vérifier l'état et le bon fonctionnement des appareils de protection respiratoire, l'habillage des opérateurs avant l'entrée en zone de travail et à la sortie puis le consigner sur le registre
	C12	Gérer et enregistrer les entrées et sorties
	C13	Assurer un lien de communication avec le responsable de l'équipe en zone de travail
	C14	Vérifier les approvisionnements nécessaires à l'entrée de la zone de travail (matériels, matériaux, filtres, serviettes ...)
	C15	Organiser les secours en coordination avec le chef de chantier, en cas de besoin
<b>4. Réaliser le retrait des matériaux contenant de l'amiante dans le respect du PDRE</b>	C16	S'équiper avant toute entrée en zone de travail en respectant scrupuleusement les différentes étapes d'habillage
	C17	Entrer en zone amiante en respectant scrupuleusement les procédures liées au chantier
	C18	Adapter sa méthode, sa posture et son comportement dans les différentes phases de travail potentiellement pénibles
	C19	Procéder au retrait des articles en amiante-ciment selon le processus défini par l'entreprise
	C20	Procéder au retrait des flocages selon le processus défini par l'entreprise
	C21	Procéder au retrait des isolants (panneaux composites, enduits, calorifuges ...) selon le processus défini par l'entreprise
	C22	Procéder au retrait des revêtements (dalles, feutres et cartons, matériaux tissés, peintures ...) selon le processus défini par l'entreprise
	C23	Procéder au retrait des liants (colles, mortiers, joints, mastics ...) selon le processus défini par l'entreprise
	C24	Procéder au retrait des éléments électriques et mécaniques selon le processus défini par l'entreprise
	C25	Effectuer un autocontrôle visuel à l'avancement
	C26	Effectuer le retrait des résidus éventuels d'amiante après l'autocontrôle, dans le respect du processus appliqué précédemment (ponçage, burinage, grattage ...)

ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION	
<b>4. Réaliser le retrait des matériaux contenant de l'amiante dans le respect du PDRE</b>	C27	Conditionner les déchets des matériaux contenant de l'amiante
	C28	Sortir les déchets de la zone de retrait
	C29	Sortir de la zone amiante en respectant scrupuleusement les procédures liées au chantier
	C30	Stocker les déchets amiantés dans le parc à déchets installé sur le chantier
<b>5. Nettoyer la totalité de la zone après traitement des matériaux contenant de l'amiante</b>	C31	Nettoyer soigneusement et évacuer les différents matériels décontaminables utilisés
	C32	Nettoyer correctement les surfaces traitées et non traitées
	C33	Nettoyer soigneusement, conditionner et évacuer les différents matériels non décontaminables utilisés
	C34	Procéder à la dépose et au nettoyage d'une double peau
<b>6. Procéder au déconfinement</b>	C35	Procéder à la dépose et au nettoyage de la peau (polyane)
	C36	Démonter soigneusement les sas personnel et matériel
	C37	Démonter les armatures
<b>7. Participer au repli du chantier</b>	C38	Evacuer les déchets amiantés du parc à déchets au camion du transporteur agréé
	C39	Replier le matériel
	C40	Décalfeutrer les locaux
	C41	Donner un coup de propreté et restituer les locaux
<b>8. Appliquer le niveau d'exigence d'hygiène, de sécurité et de qualité demandé par l'entreprise</b>	C42	Respecter les consignes d'hygiène définies par sa hiérarchie pour la réalisation du chantier
	C43	Respecter les instructions liées à la sécurité individuelle et collective définies par sa hiérarchie pour la réalisation du chantier
	C44	Respecter les critères de qualité communiqués par sa hiérarchie pour la réalisation du chantier
<b>9. Communiquer et rendre compte de son activité</b>	C45	Coordonner son travail avec les autres membres de l'équipe par une communication adaptée afin d'accroître l'efficacité des interventions
	C46	Communiquer de façon régulière avec sa hiérarchie et lui rendre compte de l'avancement des tâches confiées
	C47	Communiquer avec les éventuels autres intervenants sur le chantier afin de faciliter le bon déroulement des travaux et garantir la sécurité sur le chantier
	C48	En cas d'anomalie, de dysfonctionnement ou de danger, alerter immédiatement sa hiérarchie

